



# La Mini Entreprise-EPA et l'enseignement des arts plastiques au cycle 4

L'enseignement des arts plastiques privilégie la démarche exploratoire. Il fait constamment interagir action et réflexion sur les questions que posent les processus de création. Il s'appuie sur les notions toujours présentes dans la création en arts plastiques : forme, espace, lumière, couleur, matière, geste, support, outil, temps. Il couvre l'ensemble des domaines artistiques se rapportant aux formes : peinture, sculpture, dessin, photographie, vidéo, nouveaux modes de production des images... Les élèves explorent la pluralité des démarches et la diversité des œuvres à partir de **quatre grands champs de pratiques** :

- les pratiques bidimensionnelles,
- les pratiques tridimensionnelles,
- les pratiques artistiques de l'image fixe et animée,
- les pratiques de la création artistique numérique

Ces pratiques dialoguent avec la diversité des arts et des langages artistiques, par exemple dans les domaines de l'architecture, du design et du cinéma, notamment dans le cadre de projets pédagogiques transversaux ou de démarches interdisciplinaires

Parce que tout projet de Mini Entreprise-EPA nécessite la création de supports de communication tels que logo, affiches, plaquettes, flyers, site web, clip vidéo, stand de vente, ... le programme pédagogique offre de nombreuses manières de mettre en œuvre le programme d'arts plastiques.

De manière plus précise, les élèves participants à une Mini Entreprise-EPA développent les compétences suivantes, intégrées au programme de technologie du cycle 4, quelles que soit le produit (bien ou service) réalisé :

Compétences travaillées	Activités de la Mini Entreprise-EPA
<p><b>Expérimenter, produire, créer</b></p> <p>Choisir, mobiliser et adapter des langages et des moyens plastiques variés en fonction de leurs effets dans une intention artistique en restant attentif à l'inattendu. Recourir à des outils numériques de captation et de réalisation à des fins de création artistique. Prendre en compte les conditions de la réception de sa production dès la démarche de création, en prêtant attention aux modalités de sa présentation, y compris numérique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dessiner pour représenter les idées issues du brainstorming, faire une affiche concept pour préciser le projet et défendre son idée</li> <li>• Représenter l'idée pour illustrer l'étude de marché (prototype)</li> <li>• Créer un logo, une charte graphique</li> <li>• Finaliser un produit et un packaging</li> <li>• Réaliser des affiches, des tracts</li> <li>• Créer un site internet, un blog</li> <li>• Réaliser un clip vidéo</li> <li>• Elaborer un stand de vente</li> </ul>
<p><b>Mettre en œuvre un projet</b></p> <p>Concevoir, réaliser, donner à voir des projets artistiques, individuels ou collectifs. Mener à terme une production individuelle dans le cadre d'un projet accompagné par le professeur Faire preuve d'autonomie, d'initiative, de responsabilité, d'engagement et d'esprit critique dans la conduite d'un projet artistique.</p>	
<p><b>S'exprimer, analyser sa pratique, celle de ses pairs ; établir une relation avec celle des artistes, s'ouvrir à l'altérité</b></p> <p>Dire avec un vocabulaire approprié ce que l'on fait, ressent, imagine, observe, analyse ; s'exprimer pour soutenir des intentions artistiques ou une interprétation d'œuvre. Expliciter la pratique individuelle ou collective, écouter et accepter les avis divers et contradictoires</p>	

L'objet d'une Mini Entreprise-EPA peut en lui-même être un projet artistique, comme la réalisation d'une exposition, la création d'une bande dessinée, ...